

Annexe au règlement du TUNISIA JIGGING TROPHY

Le poisson relâché vivant accordera un bonus de 20% en point en plus.

Exp : Une sériole de 10 kg, marquée puis relâchée vivante rapportera 2.000 points soit au total 12.000 points (Elle ne peut être comptabilisée deux fois si elle est reprise par le même bateau). Alors qu'une sériole de 10kg ramenée à la pesée ne rapportera que 10.000 points. A ces points seront rajouté les 500 points de bonus pour l'espèce (pour cet exemple).

Soit dans le premier cas où la sériole de 10kg est relâchée il sera comptabilisé 12.500 points.

Dans le cas où cette sériole de 10kg est ramenée à la pesée (dans l'espoir d'avoir un record par exemple ou d'obtenir un bonus pour le nombre d'espèces ramenées) elle ne sera comptabilisée que pour 10.500 points sans tenir compte du bonus des espèces différentes.

Bonus pour le nombre d'espèces capturées.

Pour trois espèces capturée et pour toute espèce supplémentaire ramenée à la pesée donnera un bonus de 1000 points (exp : 6 espèces différentes ramenées = 4000 points. 11 espèces = 9000 points).

Bonus pour l'espèce.

Un bonus est accordé pour chacun des poissons suivant et rajouté à son poids :

Liche amie : 500 points.

Liche ou sériole: 500 points.

Denti : 1000 points.

Mérou : 500 points.

Pagre : 500 points.

Espadon : 1000 points.

Maigre : 1000 points.

Voilier : 1000 points.

Squale : 1000 points

Poids minimum accepté : Tout poisson inférieur à 500g sont à relacher.

Tout poisson de moins de X kilogramme (selon l'espèce) doit être relâché vivant si son état le permet. En aucun cas un poisson dont le poids est inférieur au poids minimum indiqué si dessous ne doit être présenté à la pesée.

Coryphène : 1 kg.

Denti : 1 kg.

Loup : 1kg.

Badéche: 2 kg.

Barracuda : 1 kg.

Pagre : 1 kg

Maigre : 2 kg.

Liche amie : 3 Kg.

Liche ou sérieole: 3 kg.

Mérou (tout type) : 3 kg.

Espadon : 5 kg.

NB : Des modifications pourront être apportées avant la compétition selon les besoins, les conditions locales et météorologiques. Elles seront clairement annoncées et affichées.

